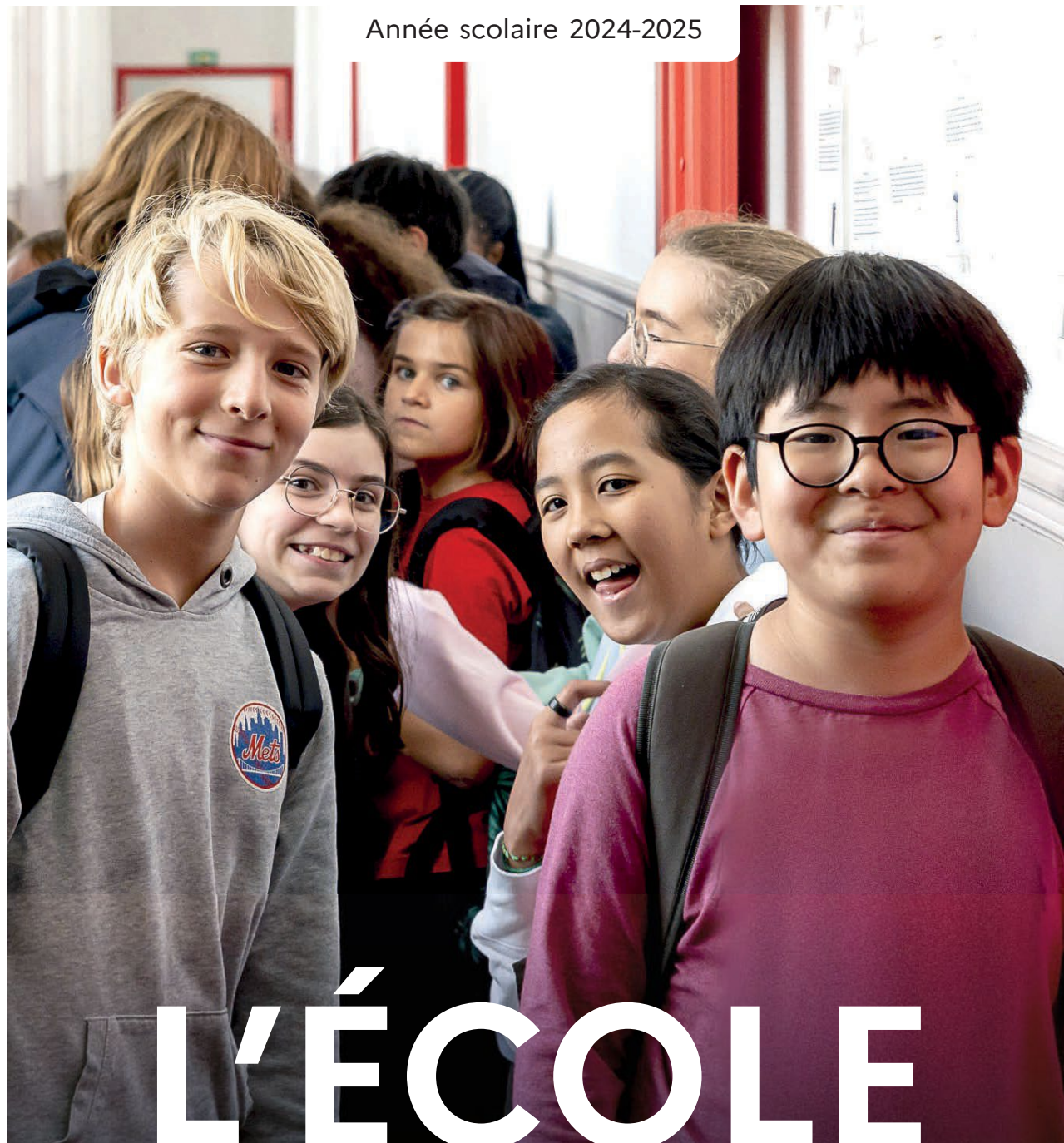




ACADÉMIE
DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Année scolaire 2024-2025



L'ÉCOLE

change la vie !



Sommaire

Les chiffres clés de l'académie de Strasbourg.	p.4
La population scolaire	p.6
Les politiques territoriales pour la réussite des élèves	p.7
Le lycée, enseignement professionnel	p.8
Le plurilinguisme une ambition académique	p.9
Le Conseil national de la refondation : « Notre école, faisons la ensemble »	p.10
Ambitions Mulhouse, ville éducative	p.10

Les chiffres clés

de l'académie de Strasbourg

LES ÉLÈVES

319 016

écoliers, collégiens et lycéens ⁽¹⁾ soit :

167 418

élèves du 1^{er} degré

151 598

élèves du 2^d degré



90 832

collégiens

60 595

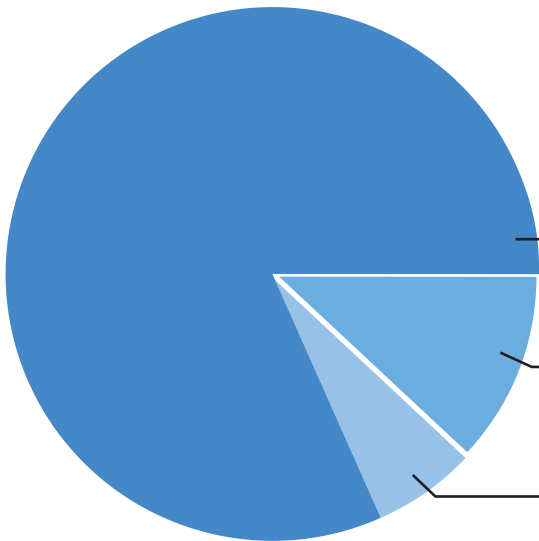
lycéens

dont 17 630
lycéens professionnels

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

1 547

écoles et établissements du 2^d degré ⁽²⁾ soit :



1 280

écoles

170

collèges

97

lycées et Erea*

dont 50 lycées qui accueillent
des lycéens professionnels

(1) Public et privé sous contrat, prévision rentrée 2024. (2) Public et privé sous contrat, rentrée 2024. (3) Année civile 2022, données provisoires, chiffres nationaux. (4) Hors Segpa.

(5) Session 2024, données provisoires.

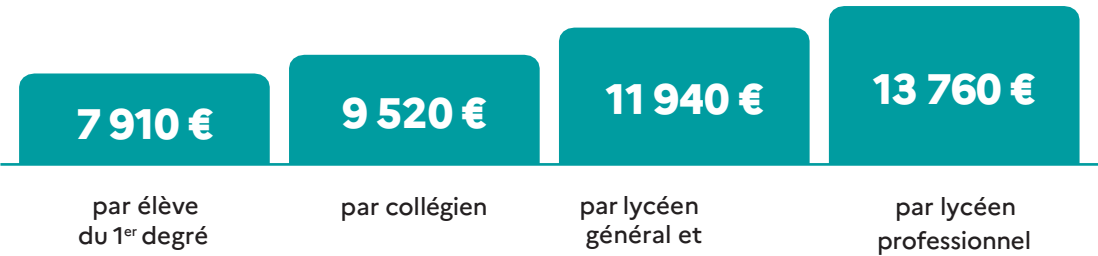
Les données portent sur la France métropolitaine, les départements et régions d'outre-mer.

LES ENSEIGNANTS

23 886

agents de l'académie de Strasbourg
enseignent à des élèves des 1^{er} et 2^d degrés⁽²⁾

LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN⁽³⁾



LA TAILLE DES CLASSES⁽²⁾

PREMIER DEGRÉ

22,1 Nombre moyen d'élèves par classe en **préélémentaire**

21,4 Nombre moyen d'élèves par classe en **élémentaire** grâce au dédoublement des classes (23,2 en 2017)

SECOND DEGRÉ

25,8 Nombre moyen d'élèves par classe dans les formations en **collège**⁽⁴⁾

18,1 Nombre moyen d'élèves par classe dans les formations **professionnelles** en lycée

30,3 Nombre moyen d'élèves par classe dans les formations **générales et technologiques** en lycée

LES DIPLÔMES⁽⁵⁾



La population scolaire

L'ESSENTIEL

PREMIER DEGRE

- **169 782** élèves à la rentrée 2023
- **1 280** écoles publiques et privées sous contrat
- **-1 885** élèves en un an
- **-583** élèves de CE2
- **5,7 %** des élèves scolarisés dans une école privée sous contrat

SECOND DEGRE

- **0,2 %** d'élèves en un an
- **+ 2,2 %** en CAP
- **2,0 %** d'étudiants (BTS - CPGE)
- **+ 1,6 %** d'élèves dans la voie Professionnelle
- **14,7 %** des effectifs sont dans le privé sous contrat

DANS LE PREMIER DEGRÉ

À la rentrée 2023, l'académie de Strasbourg accueille **169 782** élèves dans les écoles du premier degré public et privé sous contrat, dont **59 926** élèves dans l'enseignement préélémentaire, **107 655** dans l'enseignement élémentaire et **2 201** élèves dans l'enseignement spécialisé.

Le nombre d'élèves baisse de 1,1 % en un an : - 0,8 % dans le Bas-Rhin et -1,5 % dans le Haut-Rhin. En 2024, les effectifs devraient continuer de reculer, aussi bien dans le préélémentaire (- 1,9 %) que dans l'élémentaire (-1,4 %).

L'académie de Strasbourg compte **1 243** écoles publiques, dont 411 écoles maternelles, **395** écoles élémentaires et **474** écoles primaires. Leur nombre est en baisse (**-64** écoles en un an), suite aux regroupements pédagogiques d'écoles (RPI) en milieu rural et à la fusion d'écoles (regroupement de deux écoles en une structure unique).

Les **37** écoles privées sous contrat accueillent **5,7 %** des élèves de l'académie.

DANS LE SECOND DEGRÉ

À la rentrée 2023, **159 196** élèves sont scolarisés dans un établissement du second degré, public et privé sous contrat, de l'académie de Strasbourg. **90 912** élèves sont accueillis dans le premier cycle (niveau collège) et **60 812** dans le second cycle : **43 257** dans le second cycle GT et **17 555** dans le second cycle pro.

Les formations post-bac en lycée accueillent **7 472** étudiants cette année.

Les effectifs du premier cycle (niveau collège) et du second cycle GT sont en légère baisse par rapport à 2022 (respectivement **-0,3 %** et **-0,2 %**). Le second cycle pro progresse de **1,6 %** du fait de la hausse du nombre d'élèves en entrée (**+3,9 %** en CAP 1e année, **+3,8 %** en 2de pro).

La diminution du nombre d'étudiants post-bac en lycée entamée en 2019 se poursuit à la rentrée 2023 (**-2,0 %**).

Les politiques territoriales pour la réussite de tous les élèves

À la rentrée 2023, **21 réseaux** composent la carte de l'éducation prioritaire : **12 réseaux REP+ (12 collèges et 85 écoles)** et **9 réseaux REP (9 collèges et 37 écoles)**. Au total, **près de 39 300 élèves** bénéficient des différents dispositifs de l'éducation prioritaire.

La politique d'éducation prioritaire privilégie l'action pédagogique, favorise le travail collectif des équipes, l'accompagnement et la formation des enseignants pour le développement de pratiques pédagogiques et éducatives cohérentes, bienveillantes et exigeantes adaptées aux besoins des élèves et inscrites dans la durée.

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 est la mesure phare en faveur de l'éducation prioritaire, inscrite dans l'objectif global 100 % de réussite au CP. Depuis la rentrée 2019, dans l'académie, l'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire sont dédoublées.

Les cités éducatives

En 2020, l'État renforce son accompagnement dans les quartiers prioritaires de la ville par la mise en place des cités éducatives.

L'objectif est de mobiliser et de structurer tous les acteurs de la communauté éducative autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes dans tous les espaces de vie, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle.

L'académie compte cinq cités éducatives : Strasbourg Meinau-Neuhof-Elsau, Strasbourg HautePierre-Cronenbourg, Colmar Europe-Florimont-Bel-Air, Mulhouse Sud Les Coteaux et Mulhouse Bourtzwiller.

Les contrats locaux d'accompagnement (CLA)

Les CLA ont été créés dans la continuité de la politique de l'éducation prioritaire afin d'introduire une plus grande progressivité dans l'allocation des moyens et de permettre une meilleure prise en compte du contexte local ainsi que des difficultés économiques et sociales des territoires hors REP. Ces contrats, d'une durée de 3 ans, sont élaborés entre les établissements scolaires, les autorités académiques, les collectivités territoriales et les associations locales. Ils sont évalués régulièrement afin d'adapter les actions proposées en fonction des résultats obtenus.

Les territoires éducatifs ruraux (TER)

Les TER visent à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes qui résident en milieu rural, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires notamment dans les domaines de l'orientation, de la persévérance scolaire, du numérique, du sport et de l'art et de la culture.

Ambitions Mulhouse

Le projet Ambitions Mulhouse est un programme global de prévention et de lutte contre les comportements perturbateurs, au service des apprentissages de tous les élèves et de l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels mulhousiens. Il est porté par la DSDEN du Haut-Rhin et soutenu par la ville de Mulhouse en lien avec l'ensemble de leurs partenaires.

Le lycée, enseignement professionnel

Les élèves de la voie professionnelle sont scolarisés soit dans les lycées professionnels, soit dans les sections d'enseignement professionnel (SEP) des lycées polyvalents.

Parmi ces 17 439 lycéens, 1 133 élèves sont scolarisés dans les classes de 3e prépa-métiers implantées dans les lycées professionnels.

Après deux années de baisse, l'enseignement professionnel affiche une hausse des effectifs (+281 élèves soit +1,6 %). Le département du Haut-Rhin gagne 151 élèves (+2,0 %) et le Bas-Rhin 130 (+1,4 %).

À la rentrée 2024, les effectifs devraient continuer à augmenter (+1,1 %).

Les campus des métiers et des qualifications

Les campus des métiers et des qualifications sont des pôles d'excellence centrés sur un secteur économique à enjeu. Ils visent à constituer un réseau d'acteurs, partenaires d'une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, dans l'enseignement secondaire comme supérieur, en formation initiale comme continue. Ils promeuvent les métiers actuels ou à venir, contribuent à la croissance économique par les parcours de formation et le développement de nouvelles compétences.

Trois établissements implantés dans l'académie sont porteurs :

- écoconstruction et efficacité énergétique (IUT Robert Schumann d'Illkirch) ;
- agro-alimentaire (IUT de Colmar) ;
- mobilités et numérique embarqué (UHA de Mulhouse).

Les bureaux des entreprises

Depuis la rentrée scolaire 2023 chaque lycée professionnel ou polyvalent est doté d'un bureau des entreprises (BDE) animé par un responsable (R-BDE).

Le BDE réunit des acteurs internes et externes de l'établissement pour accroître le rayonnement du lycée, développer de nouveaux partenariats avec le secteur économique : périodes de formation en milieu professionnel / stages, lancement de formations en réponse aux besoins de compétences identifiées localement, coopérations diverses dans les nouvelles technologies...

L'objectif est d'augmenter quantitativement les échanges école - entreprise et d'intensifier qualitativement le contenu des relations.

Le plurilinguisme, une ambition académique

A l'école, l'allemand dès le plus jeune âge

À la rentrée 2023, parmi les 169 782 écoliers du 1^{er} degré public et privé, 81,6 % bénéficient d'un enseignement hebdomadaire de 3 heures d'allemand et 18,5 % (31 439) d'un enseignement bilingue à parité horaire (12h en allemand, 12h en français).

Dans le second degré, du bilinguisme au plurilinguisme **Au collège**

La poursuite du cursus bilingue 7 892 élèves sont inscrits en 2023 dans la filière bilingue français-allemand (9,0 % des élèves).

Les dispositifs bi-langues

En 2023, 17 816 élèves, soit 82,2 % des effectifs de 6^e (14,2 % au niveau national), poursuivent l'apprentissage d'une langue débutée à l'école et commencent parallèlement l'apprentissage d'une deuxième langue (83,1 % à la rentrée 2022).

Au lycée

La poursuite de l'enseignement bilingue est assurée en section Abibac dans 18 établissements publics et privés de l'académie.

1 422 élèves ont suivi cet enseignement en 2023 (1 250 en 2013), soit 4,0 % des lycéens de la voie générale.

Les sections internationales

L'académie propose 9 sections internationales (allemande, arabe, britannique, coréenne, espagnole, italienne, polonaise, portugaise et russe) qui accueillent 1 345 élèves en 2023.

Le conseil national de la refondation : « Notre école, faisons-la ensemble »

Lancée en septembre 2022, le conseil national de la refondation avec le volet « Notre école, faisons-la ensemble » est une formidable opportunité pour l'académie de Strasbourg de découvrir des initiatives du terrain et les soutenir pour des projets innovants pour tous les élèves du territoire. Les avantages de ce dispositif pour toute la communauté éducative, les équipes d'école et d'établissement ont rapidement été compris et l'adhésion à ce dispositif s'est manifesté de manière massive. Dès le mois d'octobre, l'engouement s'est d'abord réalisé dans le premier degré (écoles maternelles, écoles élémentaires et écoles primaires) puis les établissements du second degré et du privé se sont fortement engagés à partir du mois de janvier 2023.

Afin d'associer dès le début de la concertation les collectivités territoriales, une communication a été réalisée à destination des collectivités territoriales (Région, CEA, municipalités). Les équipes disposent d'un accompagnement et un suivi des projets sur le terrain quotidien.

140 projets validés dans l'académie

- **Écoles** : 75 projets
- **Collèges** : 39 projets
- **Lycées** : 18 projets
- **Cité éducative** : 3 projets
- **181 projets en cours de finalisation sur la plateforme**

Ambitions Mulhouse ville éducative

Le programme cofinancé à hauteur de 37 millions d'euros a été doté de 7 millions d'euros par la Caisse des Dépôts qui seront gérés par le GIP-FCIP Alsace, Ambitions Mulhouse est un programme d'innovations sur 5 ans qui s'intéresse à la prévention et à la lutte contre les comportements hautement perturbateurs et le décrochage scolaire pour faire de l'école un espace protecteur et de réussite et recréer les conditions d'attractivité pour l'école publique à Mulhouse.

Le programme concerne les écoles et établissements publics de la ville de Mulhouse. Soit 23 000 élèves dans le public :

- 11 500 dans 53 écoles (IPS 79)
3 circonscriptions
- 4 500 dans 7 collèges (IPS 71)
6 REP+ / 1 REP
- 7 000 dans 8 lycées (IPS 89)